

Intervention de Monsieur Granger
Copil 100 % inclusif Territoire de Belfort

5 juillet 2018

Madame la Ministre,
Monsieur le Directeur d'ARS,
Mesdames, messieurs,

Je vous remercie pour cette invitation au lancement de la démarche territoire 100 % inclusif, sans que je sois toutefois assuré que l'Adapei du territoire de Belfort, que je préside, soit partie prenante du comité de pilotage.

Nous nous permettons aujourd'hui de réinterroger la construction actuelle de ce comité, afin qu'il compte parmi ses membres, les associations gestionnaires et parentales.

Notre double dimension nous désignerait légitimement pour y participer. Cette expérimentation impactant les personnes avec troubles du neuro développement et les familles que nous accompagnons, ainsi qu'à l'avenir les 550 associations du réseau Unapei présentent sur tout le territoire français. Soit 900 000 personnes en tout si nous comptabilisons les personnes handicapées

accueillies, leur entourage et les professionnels qui les accompagnent.

Réponses inclusives, microscopiques ou structurelles, notre association n'a pas attendu pour les mettre en œuvre. Elle le fait tous les jours. Cependant il faut s'accorder sur les nuances. Pour cela, je vous propose de rester en connexion en nous incluant au sein du comité de pilotage et non seulement au sein des groupes techniques.

Nous nous y tiendrons ainsi, en collaboration avec les autres parties prenantes, garants des éléments de méthode, ainsi que du caractère inclusif de la démarche.

À l'instar de la démarche «une réponse accompagnée pour tous», cette expérimentation ne peut se concevoir sans l'implication de toutes les acteurs territoriaux qui construisent et adaptent, en continu, les réponses aux aspirations et aux attentes des personnes handicapées.

Dans cette perspective, je souhaite aujourd'hui partager avec vous les étapes essentielles que cette transformation pourrait requérir :

1/Tout d'abord construire à partir de l'existant les modèles de demain, en établissant un diagnostic réaliste et partagé des souhaits, des besoins et des réponses aux citoyens sur notre territoire, sans oublier les souhaits et besoins non couverts.

2/ Bien entendu décroisonner, adapter et construire les réponses avec et pour toutes les parties prenantes dans une logique de coresponsabilité.

3/Ensuite créer une dynamique d'appropriation des objectifs d'une société ouverte à tous, par tous les acteurs concernés.

4/ Enfin construire un cadre de coopération entre ses acteurs pour mener des actions conjointes, capitaliser et diffuser les bonnes pratiques.

5/Et finalement inscrire ce virage inclusif dans le cadre du processus global de transformation de notre système en cours, inspiré par les standards de la convention de l'ONU.

Le directeur général de l'Adapei Mr de Vaucresson et moi-même sommes confiants dans les réponses pertinentes que nous pourrions développer, tous ensemble, pour l'avenir.

Je vous remercie.